

Les Classes



Classe d'orchestre, Clarinette, Violon, Trompette, Accordéon diatonique, Guitare, Orgue à tuyaux, Cor d'harmonie, Eveil, Piano, Hautbois, Saxophone Trombone, Percussions, Violoncelle, Flûte traversière, Formation musicale, Musique de chambre, Batucada,

Accordéon chromatique, technique vocale.

Fiches de demande d'inscription disponibles dans les mairies de Beaufort en Anjou à partir du 1er juin

- Pour tous les élèves déjà inscrits: date limite **20 juin**, passé cette date, la demande de réinscription n'est plus prioritaire.
- Pour les nouvelles inscriptions, en fonction des places disponibles : date limite **1er juillet**
Les habitants de Beaufort en Anjou sont prioritaires.

Dépôt à la mairie de Beaufort-en-Vallée

- Sites d'enseignement :
 - Les Halles - Beaufort-en-Vallée
 - Eglise Notre Dame - Beaufort-en-Vallée
- Directeur :
Thierry Rose 06 67 59 66 76
- Chargé des études :
Anthony Langreau 06 64 03 65 29
- Secrétaire :
Karine Simon 06 83 37 08 91

- **1er septembre**
Ouverture de l'administration de l'école
- **6 septembre**
Réunion pour horaires des cours d'instruments
18h30 aux Halles de Beaufort-en-Vallée
- **à partir du lundi 13 septembre**
Rentrée scolaire de l'école de musique
- **6 octobre**
Reprise des répétitions pour l'orchestre des élèves
- La participation à l'orchestre est obligatoire
et fait partie intégrante de la formation -

Des concerts « impromptus » et « croc'note » seront proposés par les élèves et leurs professeurs.



Le succès et la qualité des différentes manifestations culturelles de l'école de musique dépendent de la participation active de chacun.



Brion / Fontaine-Guérin / Fontaine-Milon / Gée / Mazé / Saint-Georges-du-Bois / Beaufort-en-Vallée

Votre situation

Vos possibilités

Je suis en **grande section maternelle** ou en **CP**

Je peux m'inscrire en **classe d'éveil 1 et 2**

Je suis entre le **CE1** et le **CM2** ou j'ai **moins de 11 ans**

Je peux m'inscrire en **formation musicale seule**

Je peux commencer en **formation musicale et instrumentale (cursus classique)**, sauf piano autorisé à partir de la 2ème année de solfège

J'ai **11 ans et + (adulte inclus)** et je débute la formation musicale

Je ne peux pas m'inscrire en **formation instrumentale seule**, sauf si je suis déjà inscrit dans un cours de formation musicale dans une autre école (attestation)

J'ai **11 ans et + (adulte inclus)** et j'ai un niveau de **1er cycle** de formation musicale (4 ans sur justificatif)

Je peux m'inscrire en cours de **formation musicale et instrumentale (cursus classique ado/adulte)**

J'ai terminé mon cursus de formation musicale mais pas celui de formation instrumentale

Je peux m'inscrire en **atelier de pratique instrumentale seule (hors cursus)**

Je peux m'inscrire sur **concours en formation musicale et instrumentale (cursus classique)**

NOUVEAU !

Je suis retenu pour le projet **ALLIANCE brass-band**
Pour ces informations : contacter le directeur

Je peux m'inscrire en cours de **formation instrumentale seule (cursus classique)**

Je peux m'inscrire en **atelier de pratique instrumentale seule (hors cursus)**

Cours collectifs, réservés aux **élèves de CM1, CM2 et 6ème de Beaufort en Anjou**. Tarifs soumis aux quotients familiaux.

| - 18 ans Beaufort en Anjou | | + 18 ans Beaufort en Anjou | | - 18 ans hors Beaufort en Anjou | | + 18 ans hors Beaufort en Anjou | |
|-------------------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------|---------------------------------------|--|---------------------------------------|--|
| 78 € | | / | | 89 € | | / | |
| 124 € | 162 € | 154 € | 196 € | | | | |
| 290 € | | 313 € | | 438 € | | 497 € | |
| 247 € | 262 € | 310 € | 339 € | | | | |
| 290 € | 313 € | 438 € | 497 € | | | | |
| Quotient de 0 à 524 : | Quotient de 525 à 703 : | Quotient de 704 à 823 : | Quotient au-delà de 823 : | | | | |
| 100 € | 140 € | 180 € | 247 € | | | | |

durée des cursus

Cursus classique: 1er cycle de 3 à 6 ans, 2ème cycle de 3 à 6 ans, 3ème cycle de 2 à 3 ans.

Cursus ado/adulte: 4 à 6 ans

durée des cours formation musicale (solfège)

Cursus classique : EVEIL: 1 H00, 1er et 2ème cycle 1H15, cycle ado/adulte 1H00

durée des cours de formation instrumentale

Cursus classique: 1er cycle 00H30, 2ème cycle 0H45, 3ème cycle 1H00.

Cursus ado/adulte et atelier de pratique instrumentale 00H30

droit d'inscription annuel: 19 ou 20 €

Le droit d'inscription est valable pour toute la famille et pour l'année scolaire. (19 € pour les habitants de Beaufort en Anjou)

Il permet aux parents ou anciens élèves musiciens de participer aux activités de l'orchestre et des ensembles de l'école (activité gratuite)

location annuelle d'instruments : 81 €

Dans la limite du parc instrumental, priorité aux habitants de Beaufort en Anjou et aux débutants enfants. Durée d'une location limitée à un an.

Tarif réduit 10 % sous conditions

⇒ à partir d'un 2ème élève inscrit en formation musicale et instrumentale

⇒ à partir de la pratique d'un 2ème instrument pour un même élève

⇒ pour les musiciens des orchestres d'harmonie de Beaufort en Anjou sous condition d'assiduité aux activités des orchestres.